



Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CQALI – CERTIFICAT DE QUALIFICATION AVANCEE A LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MARE NICEA
Numéro d'activité 93060618506
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Public concerné : Tout public

Délai d'accès : 1 semaine avant la formation

Dates : Calendrier en ligne

Horaires : Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00

(Les horaires de formation peuvent être variables suivant les modules et journées)

Epreuves d'examen : En continu

Effectif prévu : de 6 à 12 personnes

Responsable pédagogique :
Karine CHICHE

Personne à contacter :
Karine CHICHE

Tarifs : sur demande

Lieu principal de formation :
MARE NICEA

17 boulevard Carnot 06300 NICE
Tél : 04.26.11.42
marenicea06300@gmail.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale

DESCRIPTION

Cette formation s'inscrit dans le cadre obligatoire permettant l'acquisition du Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie. La formation répond aux prescriptions minimales obligatoires pour la familiarisation et la formation de base en matière de sécurité pour tous les gens de mer, le CFBS est le titre de sécurité minimal obligatoire pour faire partie de l'effectif d'un navire et y exercer des fonctions.



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation

MARE NICEA - 17 Bd Carnot - 06300 Nice - 06 67 99 89 40 / 04 93 26 11 42 marenicea06300@gmail.com
Siret : N° 422 935 312 00013 - N° d'agrément : 93060618506 - Code organisme Conseil Régional : 9920030750



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

OBJECTIF DE LA FORMATION

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- De diriger des opérations de lutte contre un incendie se déclarant à bord d'un navire,
- D'organiser et d'entraîner les équipes d'incendie,
- D'inspecter, d'entretenir les dispositifs et le matériel de détection et d'extinction incendie,
- D'effectuer une enquête, d'établir des rapports sur les incidents ayant entraîné un incendie.

PREREQUIS

Cette formation nécessite comme prérequis :

- Être titulaire d'un Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie (valide ou échu)
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575

DISPOSITIF(S) - FINANCEMENTS

Financement individuel, CPF, AIF, pôle emploi, AGEFICE...

CONTENU DE LA FORMATION - DUREE 32H

Conformément au référentiel

- Méthodes de lutte en mer et au port, organisation, stratégie, commandement.
- Utilisation de l'eau effet sur la stabilité du navire, précautions, mesures correctives.
- Communications et coordination pendant les opérations de lutte.
- Contrôle de la ventilation, y compris extracteur de fumée.
- Contrôle des circuits de combustibles et des circuits électriques.
- Risques résultants des procédés de lutte. Lutte mettant en cause des marchandises dangereuses.
- Précautions contre l'incendie et risques liés à l'entreposage. Encadrement et gestion des blessés.
- Procédures de coordination avec les équipes d'incendie à terre.



UNION EUROPÉENNE

Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation



EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Evaluation des compétences en cours de formation (écrite, orales et/ou pratiques)
Validation : Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie

(Attestations téléchargeable sur votre portail du marin dans l'onglet formation)

MODALITES HANDICAP

Formation accessible aux personnes sous réserve, de la validation de l'aptitude physique délivrée par le médecin des gens de mer

MODALITES – OUTILS – TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...)
- Outils pédagogique : ordinateur, écran de télévision dans chaque salle, plan de navires...



Cette action est cofinancée par l'Union européenne dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)

UNION EUROPÉENNE

Organisme certifié Qualiopi pour l'action de formation n° 00715 Certification qualité délivrée au titre de la catégorie : Actions de formation